



# COMMUNE d'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°130 Mardi 13 avril 2010

## Mot du Maire :

Notre collectivité comme tant d'autres au niveau national se trouve confrontée à une forte diminution des recettes. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), qui représente la participation de l'Etat, baisse de 1 % cette année alors que le coût de la vie augmente de 1 à 2 % selon les sources d'informations. La suppression de la taxe professionnelle (TP) conduit à geler nos recettes sur la base de 2009 en excluant les mises à jour intervenues en ce début 2010. Au final c'est une perte de 3 à 5 %.

Nous avons quand même, dans ce contexte difficile, décidé de ne pas augmenter les impôts préférant différer à l'année prochaine les investissements et les éventuels ajustement des taux des impôts. Nous avons également maintenu les subventions pour les associations. Nous avons engagé auprès des services fiscaux, avec le concours de la commission parlementaire en charge de mesurer l'impact de la réforme sur la TP et l'Association des Maires de France, un échange pour négocier une adaptation de la réforme dans la prise en compte de la base 2010 et des rôles supplémentaires. Nous devrions connaître au plus tard en septembre 2010 la décision de l'Etat à cet effet.

Je forme le vœu que notre démarche soit entendue et que notre commune ne soit pas victime de cette réforme.

## Budget primitif 2010 :

### Section Fonctionnement

| DEPENSES                    |               | 344.284 € | RECETTES                 |         | 344.284 € |
|-----------------------------|---------------|-----------|--------------------------|---------|-----------|
| Charges à caractère général | 68.285        |           | Produits Service         | 15.000  |           |
| Charges de personnel        | 108.436       |           | Impôts et Taxes          | 174.536 |           |
| Autres charges              | 54.564        |           | Dotation                 | 86.689  |           |
| Charges financières         | 26.957        |           | Produit gestion Courante | 38.000  |           |
| Virement en investissement  | <b>86.042</b> |           | Excédent 2009            | 26.138  |           |
|                             |               |           | Atténuation de charges   | 3.921   |           |

### Section Investissement

| DEPENSES                     |        | 180.196 € | RECETTES                          |               | 180.196 € |
|------------------------------|--------|-----------|-----------------------------------|---------------|-----------|
| Dép. opérations équipement   | 47.700 |           | Subvention d'investissement       | 14.917        |           |
| Emprunt et dettes assimilées | 66.158 |           | Recettes 2009 en attente de vers. | 12.053        |           |
| Dép. engagées en 2009        | 30.900 |           | Excédent capitalisé en 2009       | 54.284        |           |
| Déficit 2009                 | 35.438 |           | Dotations, fonds divers           | 12.900        |           |
|                              |        |           | Vir. de la sect. Fonctionnement   | <b>86.042</b> |           |

*Nota : Le détail du budget peut-être consulté au secrétariat de mairie.*

## Subventions et participations :

Les participations sont les suivantes : SIVOM de Montignac 692€ - SIVOS ATAV 30.400 € - SDEG16 385 € - SDITEC 1.644 € - Syndicat Fourrière 250 €.

Pour les subventions aux associations locales, comme l'année passée, je demande dès à présent aux président(e)s des associations de me transmettre une demande accompagnée des budgets et pièces nécessaires pour l'attribution d'une subvention avant le **30 Juin 2010**.

Subventions aux associations hors commune : ADMR (90 €) – RAZED (44 €) – Banque alimentaire (90 €) – Cercle des jeunes de Montignac (90 €) – Donneurs de sang (90 €) – Association des Maires de Charente (209 €) – Société des courses de Montignac (75€) – APISAB (90 €) – Prévention Routière d'Angoulême (75 €) – Musique et Ce (75 €)

### **Détail de l'investissement :**

Les projets importants de l'année 2010 sont :

- Etude de réalisation de la traverse de Ravaud
- Aménagement des abords du centre socioculturel
- Réfection de l'entrée du parking de la Belle Cantinière
- Mur du cimetière
- Réalisation d'un ossuaire

### **Recensement militaire :**

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en *Avril – Mai – Juin 1994* sont priés de se présenter au secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture *avant le 15 Juin 2010* munis du livret de famille afin d'effectuer les démarches nécessaires à leur recensement.

### **Cérémonie du 8 mai :**

Le Conseil municipal et les Anciens Combattants de la commune vous invitent à la commémoration de la Victoire de 1945 qui se déroulera comme suit :

- ➔ **10h30** Dépôt de gerbes sur la stèle du monument Américain (Jauldes) puis sur la stèle du crash de l'avion US (Aussac-Vadalle),
- ➔ **11h15** Rassemblement à la croix d'Aussac suivi du dépôt de gerbes au monument aux morts.

*Nous nous retrouverons tous ensuite au centre socio-culturel pour le verre de l'amitié avant le banquet de l'Amicale des Anciens Combattants pour ceux qui le désirent.*

### **Cinéma à Vadalle :**

- Mumu, film de Joël SERIA avec Sylvie Testud et Balthazar Dejean de La Bâtie, séance le jeudi 06 mai à 20h45
- Alice au Pays des Merveilles, film de Tim BURTON avec Johnny Depp et Mia Wasikowska, séance le jeudi 20 mai à 20h45

La séance est à 5,00 €.

### **Calitom :**

A partir du 12 avril, le jour de collecte des sacs jaunes change : mercredi semaines impaires soit le 14 et 28 avril et le 12 et 27\* mai.... Les sacs sont à sortir la veille à partir de 18 heures.

\* Attention aux jours fériés

### **MJD d'ANGOULEME :**

La Maison de Justice et du Droit d'Angoulême (MJD), est ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Vous voulez être renseigné sur vos droits et connaître vos obligations, la MJD d'Angoulême met gratuitement à votre disposition divers services d'accès au droit. (Pour plus de renseignements des plaquettes sont à votre disposition en mairie).

### **Randonnée VTT :**

Si vous souhaitez faire du VTT, Lionel vous donne rendez vous tous les dimanches au départ de la salle des fêtes à 9h30, à partir du 18 avril. Pour plus de renseignements, contactez Lionel au 06.09.49.68.24.